



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sobriété énergétique des bâtiments tertiaires : Sonergia se veut exemplaire

L'Etat se veut exemplaire en matière de sobriété énergétique, Sonergia aussi !

C'est en ce sens que Sonergia, acteur de référence sur l'efficacité et la sobriété énergétique vient de signer la Charte sobriété des bâtiments tertiaires, en présence de la Ministre Agnès Pannier-Runacher. Une reconnaissance pour Sonergia qui accompagne depuis 13 ans les bénéficiaires dans la réduction de leur consommation énergétique et qui souhaite donner l'exemple au sein de ses propres bâtiments, en allant au-delà des exigences du décret tertiaire.

La sobriété, déjà dans l'ADN de Sonergia

Engagée dans des actions d'impact positif depuis 2015 et société à mission depuis 2022, Sonergia a fait de la réduction des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre, l'un des quatre piliers de sa raison d'être. A ce titre, Sonergia faisait partie des premiers signataires de la Charte des « entreprises qui s'engagent » portée dans le cadre du plan de sobriété annoncé par le Gouvernement pour passer l'hiver 2022/2023. Sonergia franchit une nouvelle étape au travers de cette Charte avec la volonté d'agir sur son patrimoine et devient ainsi le premier délégataire CEE signataire.

Des actions de sobriété déjà mises en place...

Depuis plusieurs années, une attention particulière est portée sur l'éclairage, les systèmes de chauffage et de climatisation, ainsi que la mise en veille des appareils. L'objectif : 0 consommation d'énergie dans les locaux de Sonergia la nuit, les week-ends et les jours fériés ! Pour impulser cette dynamique auprès de tous les salariés, des ambassadeurs internes plus particulièrement sensibles ou sensibilisés sont chargés de relayer les bonnes pratiques auprès de leurs collègues.

« *Nous embarquons au quotidien nos salariés, nos partenaires et notre territoire, dans les grands objectifs du développement durable, et notamment la sobriété. Nous étions vigilants sur les consommations énergétiques, nous aspirons désormais à devenir excellents. La signature de cette charte va jouer un rôle de catalyseur.* », déclare F. Annamayer, président de Sonergia.

...et qui vont s'amplifier via la Charte sobriété des bâtiments tertiaires

Au-delà des quick wins mentionnés dans le guide du Plan Bâtiment Durable et de l'Ademe sur lequel Sonergia va s'appuyer se trouvent également d'autres actions de court terme : « *nous visons par exemple le déploiement d'un système intelligent de management de l'énergie pour nos locaux et pourquoi pas sa duplication à nos partenaires tertiaires* » annonce Franck Annamayer. La signature de cette charte sera aussi l'occasion pour Sonergia d'échanger avec les autres acteurs engagés et de s'inspirer des bonnes pratiques mises en place.

A propos de Sonergia :

Depuis sa création il y a plus de 10 ans à Marseille, la société Sonergia est devenue un acteur de référence du financement des opérations d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), Sonergia conseille et accompagne les consommateurs d'énergie (particuliers, industriels, collectivités...) pour atteindre de meilleures performances énergétiques : www.sonergia.fr

Contacts presse:

SONERGIA
Florence LIEVYN
+ 33 (0)7 61 87 49 32
florence.lievyn@sonergia.fr